



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le 07/07/2020

SLOK

ID : 081-218102572-20200629-2020DEL27-DE

Date de la convocation
23.06.2020

L'an deux mil vingt et le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 20/27

Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme TEULIER, Mr MILANESE, Mmes GHODBANE, DELPOUX, Mr JALBY, Mmes COUVREUR, Mr GALINIÉ, Mme RAINESON, Mr DEMAZURE, Mme GAVALDA, Mr TAUZIN, Mme FARIZON, Mrs SARDAINE, MASSON, MARIE, Mme MILIN, Mrs SIRVEN, BALOUP.

Absente : Mme VABRE, excusée.

Secrétaire : Mme GHODBANE.

Objet de la délibération

Le compte administratif 2019 du budget principal fait ressortir un excédent de la section de fonctionnement de 1 777 864,64 €. Le projet d'affectation de résultat de fonctionnement se présente ainsi :

**AFFECTATION DU
RESULTAT 2019 DU
BUDGET PRINCIPAL**

Résultat de fonctionnement : + 1 777 864,64 €
 Résultat d'investissement (hors restes à réaliser) : - 292 387,32 €
 Solde des restes à réaliser : - 271 521,06 €
 Résultat d'investissement (y compris restes à réaliser) : - 563 908,38 €.

Le résultat de la section de fonctionnement doit donc être alloué à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Adopté à l'unanimité

Il convient donc de procéder aux écritures suivantes :

Affectation du compte 1068 en investissement : + 563 908,38 €
 Report du résultat en section de fonctionnement : + 1 213 956,26 € (1 777 864,64 € - 563 908,38 €)
 Report du résultat en section d'investissement : - 292 387,32 €

Vu l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 15 juin 2020,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 au compte 1068 du budget principal 2020 pour un montant de + 563 908,38 €

DECIDE le report du résultat de fonctionnement 2019 au compte 002 du budget principal 2020 pour un montant de + 1 213 956,26 €

DECIDE le report du résultat d'investissement 2019 au compte 001 du budget principal 2020 pour un montant de - 292 387,32 €

Pour extrait conforme,
 SAINT-JUERY, le 6 juillet 2020
 David DONNEZ,
 Maire,



David Donnez